Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada
Garde côtière canadienne | Canadian Coast Guard

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

ÉDITION MENSUELLE N°09
28 septembre 2018

Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

www.notmar.gc.ca/abonner

SOMMAIRE

		Page
Partie 1	Renseignements généraux et sur la sécurité	1 - 3
Partie 2	Corrections aux cartes	4 - 13
Partie 3	Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	14 - 15
Partie 4	Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques	N/A
Partie 5	Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	17

Pêches et Océans Canada
Publication officielle de la Garde côtière canadienne
MPO/2018-2003

Canada

Publication des Avis aux navigateurs
Édition de l'Ouest
Édition mensuelle N°09/2018

Publié sous l'autorité de :
Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal, Québec
H2Y 2E7

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2018
MPO/2018-2003
Fs152-6F-PDF
ISSN 1719-7716

Disponible sur le site Web de NOTMAR (Avis aux navigateurs) :
www.notmar.gc.ca

Available in English:
Notices to Mariners Publication
Western Edition
Monthly Edition N°09/2018

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°.
Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante :

1 mille marin = 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
1 mille terrestre = 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
1 mètre = 3,28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) dans la Partie 1, respectivement. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la Partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veuillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion
Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des *Avis aux navigateurs*
Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*.

En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes
Veuillez consulter l'Avis No 14 de *l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2018* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes, veuillez vous référer au site Web suivant :
www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES – PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte nº 1 : Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :

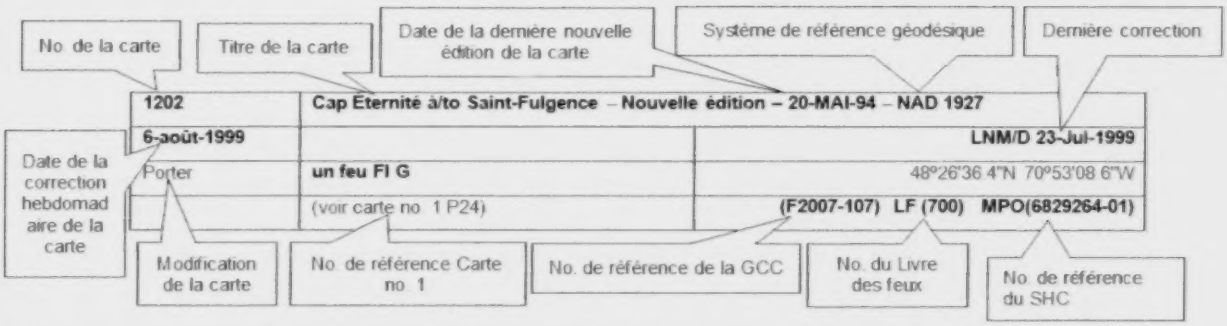

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **L**ast (dernier) **N**otice (Avis) to (aux) **M**ariners (navigateurs) **/ D**ate.

LE SITE WEB DES AVIS AUX NAVIGATEURS – ÉDITIONS MENSUELLES, CORRECTIONS AUX CARTES ET ANNEXES GRAPHIQUES

Le site Web des Avis aux navigateurs permet aux utilisateurs d'accéder aux publications des éditions mensuelles, aux corrections des cartes et aux annexes graphiques.

Si vous désirez recevoir une notification concernant seulement les cartes qui vous intéressent, ainsi que les annexes graphiques reliées à ces cartes, et un message vous indiquant que la nouvelle publication mensuelle est maintenant en ligne, vous pouvez vous inscrire gratuitement au lien suivant : https://www.notmar.gc.ca/email-fr.php

MISE EN GARDE AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation (radiodiffusés et écrits) qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les Avis à la navigation écrits en vigueur sont disponibles sur le site Web de la Garde côtière canadienne à www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Ouest

Bureau régional SCTM de l'Ouest
Garde côtière canadienne
Institut des sciences de la mer
C.P. 6000
9860, chemin West Saanich
Sidney BC V8L 4B2

Téléphone : (250) 363-8904 (Adjoint administratif régional)
Courriel : NOTSHIP.Western@innav.gc.ca

*** Centre des SCTM d'Iqaluit**
En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.

Garde côtière canadienne
Case postale 189
Iqaluit NU X0A 0H0

AVNAVs Séries « A »
Téléphone : (867) 979-5269
Télécopieur : (867) 979-4264
Courriel : IqaNordreg@innav.gc.ca
Site Web : http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship

AVNAVs Séries « H »
Téléphone : (867) 979-0310
Télécopieur : (867) 979-4264
Courriel : Iqamck01@innav.gc.ca
Site Web : http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship

*** Service disponible en français et en anglais.**

INDEX

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ 1

Service hydrographique du Canada – Avis au sujet des annexes graphiques des cartes marines SHC 1

Service hydrographique du Canada – Corrections cumulatives aux cartes 1

Service hydrographique du Canada – Dates de l'édition courante des cartes 1

Service hydrographique du Canada – Cartes du type impression sur demande - Utilisation et soins à apporter 1

Service hydrographique du Canada, Transports Canada – Sécurité de la navigation - SÉVCM 2

Service hydrographique du Canada – Modification aux Tables des marées et des courants du Canada 2018
Volume 6 - Discovery Passage et côte Ouest de l'île de Vancouver 2

Service hydrographique du Canada – Nouvel emplacement pour télécharger les annexes graphiques 2

Erratum : Référence Avis 801/18 - Service hydrographique du Canada – Cartes marines 2

*901 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation 2

*903(P) Great Slave Lake / Grand lac des Esclaves, Western Portion / Partie ouest – Bouée lumineuse à être enlevée 3

*904(P) Shuswap Lake – Balise de jour à être supprimée 3

PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES 4

PARTIE 3 – CORRECTIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME 14

*905 Aides radio à la navigation maritime 2018 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique) 14

PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES N/A

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME 17

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3000	4				
3001	4				
3053	3				
3312	4, 5, 6, 7, 8				
3493	8				
3538	8				
3539	8, 9				
3559	9, 10				
3606	10				
3800	10				
3808	10				
3809	11				
3853	11				
3860	11, 12				
3869	12				
3890	12				
3894	12, 13				
3959	13				
3983	13				
5163	2				
6370	3				
6431	13				

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à la disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à chsinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES

Le cumulatif des corrections cartographiques publié dans les *Avis aux navigateurs* est désormais accessible à https://www.notmar.gc.ca/corrections-fr.php

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les *Avis aux navigateurs*, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSIONS

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les *Avis aux navigateurs*. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources, mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates de l'édition courante des cartes peuvent être consultées à www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles, et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA – SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – MODIFICATION AUX TABLES DES MARÉES ET DES COURANTS DU CANADA 2018 VOLUME 6 - DISCOVERY PASSAGE ET CÔTE OUEST DE L'ÎLE DE VANCOUVER

Le Service hydrographique du Canada de la région du Pacifique a été récemment informé d'une erreur dans l'édition 2018 des Tables des marées et des courants du Canada Volume 6 - Discovery Passage et côte Ouest de l'île de Vancouver, page 120, no d'index 8512 – NEAH BAY.

Les navigateurs devraient remplacer les valeurs concernant Neah Bay, no d'index 8512, avec la Table 3 de page 120 annexée dans la Partie 1 de cette édition mensuelle.
https://www.notmar.gc.ca/publications/monthly-mensuel/images/ed012018-part1-tidal-information-vol6-p120.pdf

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – NOUVEL EMPLACEMENT POUR TÉLÉCHARGER LES ANNEXES GRAPHIQUES

Le Service hydrographique du Canada a modifié l'emplacement pour télécharger les annexes graphiques de http://www.chs-shc.gc.ca/patches/ à ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/. Les versions PDF des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs* avant juillet 2017 sont publiées avec l'ancien emplacement pour télécharger les annexes graphiques, alors que les versions HTML sont mises à jour avec les liens pour le nouvel emplacement. Ces changements sont aussi appliquées sur le service de « Rechercher des corrections aux cartes » sur le site Web des Avis aux navigateurs (https://www.notmar.gc.ca/corrections-fr.php).

ERRATUM : **RÉFÉRENCE AVIS 801/18 - SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MARINES**

MODIFIER

CARTES	TITRE	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Cartes nouvelles					
5163	Ticorolak Head to/à Green Island	1:50 000	30-MARS-2018	1	20.00

POUR LIRE

CARTES	TITRE	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Cartes nouvelles					
5163	Ticoralak Head to/à Green Island	1:50 000	30-MARS-2018	1	20.00

***901 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION**

NUMÉRO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
RETIRÉES EN PERMANENCE	
CA576004	Ocean Terminals

***903(P) GREAT SLAVE LAKE / GRAND LAC DES ESCLAVES, WESTERN PORTION / PARTIE OUEST – BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE**

Référence Carte : 6370

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Resdelta Channel – Bouée lumineuse ER (LF 1680.1) (61° 21' 38.4"N 113° 41' 52.8"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 28 décembre 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 28 septembre 2018, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(A2018-029)

***904(P) SHUSWAP LAKE – BALISE DE JOUR À ÊTRE SUPPRIMÉE**

Référence Carte : 3053

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Tappen Bay – Balise de jour de tribord (LF 5686) (50° 46' 38.0"N 119° 19' 24.0"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 28 décembre 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 28 septembre 2018, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2018-124)

3000 - Juan de Fuca Strait to/à Dixon Entrance - Nouvelle édition - 20-JANV-1989 - NAD 1927
14-SEPT-2018 LNM/D. 01-JUIN-2018

Coller l'annexe graphique 48°30'00.0"N 127°00'00.0"W
Télécharger l'annexe graphique - ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/3000_Patch_NTM20180914.pdf
MPO(6203836-01)

3001 - Vancouver Island / Île de Vancouver, Juan de Fuca Strait to/à Queen Charlotte Sound - Nouvelle édition - 23-FÉVR-2001 - NAD 1927
14-SEPT-2018 LNM/D. 01-JUIN-2018

Coller l'annexe graphique 48°30'00.0"N 126°15'00.0"W
Télécharger l'annexe graphique - ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/3001_Patch_NTM20180914.pdf
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA270389
MPO(6203835-01)

28-SEPT-2018 LNM/D. 14-SEPT-2018

Porter un câble sous-marin joignant 48°25'24.0"N 128°28'28.0"W
(Voir la Carte n° 1, L30.1) 48°26'54.0"N 128°30'12.0"W
48°28'01.0"N 128°33'47.0"W
48°27'13.0"N 128°37'36.0"W
et 48°27'20.0"N 128°41'09.0"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA270389
MPO(6203903-01)

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 1323 brasses, marquée ODAS/SADO 48°27'20.0"N 128°41'09.0"W
(Voir la Carte n° 1, K41)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA270389
MPO(6203903-02)

3312 - Galley Bay - Malaspina Inlet - Sheet/Feuille 12 - Nouvelle édition - 05-JANV-2007 - NAD 1983
21-SEPT-2018 LNM/D. 31-AOÛT-2018

Porter une épave WK avec une profondeur connue de 5.1 mètres 50°03'11.5"N 124°47'33.9"W
(Voir la Carte n° 1, K26)
MPO(6203895-02)

Porter une roche à fleur d'eau au zéro des cartes 50°02'58.6"N 124°47'10.2"W
(Voir la Carte n° 1, K12)
MPO(6203895-03)

Porter une profondeur de 0.7 mètre 50°02'35.4"N 124°46'40.0"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
MPO(6203895-04)

Porter une profondeur de 1.0 mètre 50°03'19.4"N 124°46'36.9"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
MPO(6203895-05)

Porter une profondeur de 1.1 mètre 50°02'33.5"N 124°45'57.7"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
MPO(6203895-06)

Porter une profondeur de 1.2 mètre 50°03'21.6"N 124°46'39.0"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
MPO(6203895-07)

Porter	une profondeur de 1.4 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'10.1"N 124°46'48.6"W *MPO(6203895-08)*
Porter	une profondeur de 1.6 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)	50°02'47.2"N 124°46'42.3"W *MPO(6203895-09)*
Porter	une profondeur de 1.8 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'02.1"N 124°47'15.3"W *MPO(6203895-10)*
Porter	une profondeur de 1.9 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'14.2"N 124°46'30.3"W *MPO(6203895-11)*
Porter	une profondeur de 2.6 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'33.5"N 124°47'40.4"W *MPO(6203895-12)*
Porter	une profondeur de 4.4 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'10.2"N 124°46'36.6"W *MPO(6203895-14)*
Porter	une profondeur de 4.6 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'12.1"N 124°46'40.9"W *MPO(6203895-15)*
Rayer	la profondeur de 1.6 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'19.4"N 124°46'36.9"W *MPO(6203895-17)*
Porter	une profondeur de 1.5 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'20.7"N 124°46'55.7"W *MPO(6203895-18)*
Porter	une profondeur de 1.8 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'13.0"N 124°46'45.0"W *MPO(6203895-19)*
Rayer	la profondeur de 5.2 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'14.1"N 124°46'30.6"W *MPO(6203895-21)*
Rayer	l'épave de brassiage inconnue, marquée Rep (2015) (Voir la Carte n° 1, K28)	50°03'11.0"N 124°47'33.0"W *MPO(6203895-23)*
Rayer	la profondeur de 0.2 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)	50°02'58.6"N 124°47'10.2"W *MPO(6203895-24)*
Rayer	la profondeur de 10 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°02'46.8"N 124°46'42.9"W *MPO(6203895-25)*

Porter	une profondeur de 1.6 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)	50°02'37.8"N 124°46'43.2"W *MPO(6203895-26)*
Porter	une profondeur de 1.9 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)	50°02'36.7"N 124°46'45.3"W *MPO(6203895-27)*
Porter	une profondeur de 2.2 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'10.2"N 124°46'43.4"W *MPO(6203895-28)*
Rayer	la profondeur de 3.2 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'01.8"N 124°47'12.4"W *MPO(6203895-29)*
Porter	une profondeur de 2.2 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'01.8"N 124°47'12.4"W *MPO(6203895-30)*
Porter	une profondeur de 2.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'06.0"N 124°46'48.0"W *MPO(6203895-31)*
Rayer	la profondeur de 0.2 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'33.5"N 124°47'40.4"W *MPO(6203895-32)*
Porter	une profondeur de 3.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'21.8"N 124°47'15.1"W *MPO(6203895-34)*
Rayer	la profondeur de 5.6 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'11.8"N 124°46'41.8"W *MPO(6203895-35)*

3312 - Malaspina Inlet - Okeover Inlet - Lancelot Inlet - Sheet/Feuille 13 - Nouvelle édition - 05-JANV-2007 - NAD 1983
21-SEPT-2018 LNM/D. 31-AOÛT-2018

Porter	une profondeur de 4.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570174	50°02'10.9"N 124°44'36.0"W *MPO(6203894-01)*
Porter	une profondeur de 5.4 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570174	50°02'28.1"N 124°44'10.0"W *MPO(6203894-02)*
Rayer	la ferme marine (Voir la Carte n° 1, K48.2) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570174	50°02'25.7"N 124°44'08.4"W *MPO(6203894-04)*
Porter	une obstruction avec une profondeur connue de 5.0 mètres (Voir la Carte n° 1, K41) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570174	50°02'24.5"N 124°44'09.6"W *MPO(6203894-05)*

Porter	une profondeur de 4.7 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570174	50°02'48.3"N 124°45'16.2"W *MPO(6203895-01)*
Porter	une profondeur de 1.1 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)	50°02'33.5"N 124°45'57.7"W *MPO(6203895-06)*
Porter	une profondeur de 1.9 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'14.2"N 124°46'30.3"W *MPO(6203895-11)*
Rayer	la profondeur de 5.2 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°03'14.1"N 124°46'30.6"W *MPO(6203895-21)*
Rayer	la profondeur de 5.6 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	50°02'47.7"N 124°45'17.3"W *MPO(6203895-22)*

3312 - Discovery Passage - Sheet/Feuille 23 - Nouvelle édition - 05-JANV-2007 - NAD 1983
28-SEPT-2018
LNM/D. 21-SEPT-2018

Porter	une profondeur de 4.1 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°14'42.8"N 125°22'13.6"W *MPO(6203890-01)*
Porter	une profondeur de 3.0 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°15'06.4"N 125°22'06.7"W *MPO(6203890-03)*
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 4.8 mètres (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°13'28.7"N 125°21'57.8"W *MPO(6203892-01)*
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 2.9 mètres (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°13'16.4"N 125°21'50.2"W *MPO(6203892-02)*
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 2.1 mètres (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°10'42.2"N 125°20'39.0"W *MPO(6203892-03)*
Porter	une ferme marine (Voir la Carte n° 1, K48.2) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°10'39.3"N 125°20'38.8"W *MPO(6203892-04)*
Rayer	le dauphin (Voir la Carte n° 1, F20) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°10'38.0"N 125°20'39.0"W *MPO(6203892-05)*

Rayer	le dauphin, marqué Dols (Voir la Carte n° 1, F20) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°10'38.5"N 125°20'40.5"W
		MPO(6203892-06)
Porter	~~un pieu~~ (Voir la Carte n° 1, F22) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°10'41.4"N 125°19'38.6"W
		MPO(6203892-07)
Porter	une ferme marine (Voir la Carte n° 1, K48.2) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°10'46.3"N 125°19'41.0"W
		MPO(6203892-08)

3493 - Vancouver Harbour Western Portion/Partie Ouest - Nouvelle édition - 11-JUIN-2010 - NAD 1983
14-SEPT-2018 LNM/D. 25-MAI-2018

Porter	un feu Fl Y, marqué Priv (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570073	49°16'09.2"N 123°07'41.4"W
		MPO(6203888-01)
Porter	un feu Fl Y, marqué Priv (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570073	49°16'08.8"N 123°07'40.2"W
		MPO(6203888-02)
Rayer	le feu F R, marqué Priv (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570073	49°16'09.0"N 123°07'39.4"W
		MPO(6203888-03)
Modifier	F R, marqué Priv pour lire Fl R, marqué Priv vis-à-vis le feu (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570073	49°16'09.3"N 123°07'42.6"W
		MPO(6203888-04)

3538 - Desolation Sound and/et Sutil Channel - Nouvelle édition - 30-DÉC-2005 - NAD 1983
21-SEPT-2018 LNM/D. 20-JUIL-2018

Rayer	la ferme marine (Voir la Carte n° 1, K48.2) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470103	50°02'23.4"N 124°44'14.0"W
		MPO(6203894-03)

3539 - Discovery Passage - Nouvelle édition - 30-MARS-2007 - NAD 1983
28-SEPT-2018 LNM/D. 31-AOÛT-2018

Porter	une profondeur de 4.1 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°14'42.8"N 125°22'13.6"W
		MPO(6203890-01)
Porter	une profondeur de 3.0 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°15'06.4"N 125°22'06.7"W
		MPO(6203890-03)

Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 4.8 mètres (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°13'28.7"N 125°21'57.8"W
		MPO(6203892-01)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 2.9 mètres (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°13'16.4"N 125°21'50.2"W
		MPO(6203892-02)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 2.1 mètres (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°10'42.2"N 125°20'39.0"W
		MPO(6203892-03)
Porter	une ferme marine (Voir la Carte n° 1, K48.2) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°10'39.3"N 125°20'38.8"W
		MPO(6203892-04)
Rayer	le dauphin (Voir la Carte n° 1, F20) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°10'39.7"N 125°20'39.5"W
		MPO(6203892-05)
Rayer	le dauphin, marqué Dns (Voir la Carte n° 1, F20) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°10'39.5"N 125°20'37.8"W
		MPO(6203892-06)
Porter	un pieu (Voir la Carte n° 1, F22) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°10'41.4"N 125°19'38.6"W
		MPO(6203892-07)
Porter	une ferme marine (Voir la Carte n° 1, K48.2) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°10'46.3"N 125°19'41.0"W
		MPO(6203892-08)
Rayer	le pieu (Voir la Carte n° 1, F22) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470017	50°10'37.8"N 125°20'39.8"W
		MPO(6203892-09)

3559 - Malaspina Inlet, Okeover Inlet and/et Lancelot Inlet - Nouvelle édition - 17-NOV-2006 - WGS84

07-SEPT-2018 — LNM/D: 22-SEPT-2017

Coller	l'annexe graphique Télécharger l'annexe graphique - ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/3559_Patch_20180726_COMPLETE.pdf Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570174	50°03'00.0"N 124°47'00.0"W
		MPO(6203886-01)

21-SEPT-2018 — LNM/D: 07-SEPT-2018

Porter	une profondeur de 4.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570174	50°02'10.9"N 124°44'36.0"W
		MPO(6203894-01)

Porter — une profondeur de 5.4 mètres — 50°02'28.1"N 124°44'10.0"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570174
MPO(6203894-02)

Rayer — la ferme marine — 50°02'25.7"N 124°44'08.4"W
(Voir la Carte n° 1, K48.2)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570174
MPO(6203894-04)

Porter — une obstruction avec une profondeur connue de 5.0 mètres — 50°02'24.5"N 124°44'09.6"W
(Voir la Carte n° 1, K41)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570174
MPO(6203894-05)

Porter — une profondeur de 4.7 mètres — 50°02'48.3"N 124°45'16.2"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570174
MPO(6203895-01)

3606 - Juan de Fuca Strait - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983
28-SEPT-2018
LNM/D. 01-JUIN-2018

Porter — une obstruction avec une profondeur connue de 182 mètres, marquée ODAS/SADO — 48°21'21.5"N 124°12'56.8"W
(Voir la Carte n° 1, K41)
MPO(6203903-03)

3800 - Dixon Entrance - Carte nouvelle - 06-MAI-2011 - NAD 1983
14-SEPT-2018
LNM/D. 04-MAI-2018

Porter — une épave de brassiage inconnu — 54°21'51.1"N 131°02'50.7"W
(Voir la Carte n° 1, K29)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370190, CA470369
MPO(6203838-01)

3808 - Juan Perez Sound - Nouvelle édition - 30-DÉC-2005 - NAD 1983
07-SEPT-2018
LNM/D. 15-JUIN-2018

Porter — une profondeur de 0.7 mètre — 52°38'44.8"N 131°40'52.6"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470330
MPO(6203829-01)

Porter — une profondeur de 2.9 mètres — 52°38'35.3"N 131°41'09.2"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470330
MPO(6203829-02)

Rayer — la profondeur de 14.9 mètres — 52°32'06.0"N 131°37'22.0"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470330
MPO(6203882-01)

Porter — une profondeur de 4.7 mètres — 52°32'06.8"N 131°37'26.2"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470330
MPO(6203882-02)

3809 - Carpenter Bay to/à Burnaby Island - Nouvelle édition - 24-AOÛT-1979 - NAD 1927
07-SEPT-2018 LNM/D. 21-JUIL-2017

Porter	une profondeur de 7 brasses (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370495, CA470380	52°17'43.5"N 131°05'33.1"W *MPO(6203874-01)*
Rayer	la profondeur de 14 brasses (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470380	52°14'48.2"N 131°04'21.5"W *MPO(6203882-03)*
Porter	une profondeur de 7 brasses (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470380	52°14'46.7"N 131°04'22.7"W *MPO(6203882-04)*
Rayer	la profondeur de 4 brasses (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470380	52°15'41.7"N 131°03'08.0"W *MPO(6203882-05)*
Porter	une profondeur de 2 brasses 2 pieds (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470380	52°15'42.0"N 131°03'07.1"W *MPO(6203882-06)*
Porter	une profondeur de 4 brasses (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470380	52°15'37.6"N 131°05'08.3"W *MPO(6203882-07)*
Rayer	la profondeur de 4 brasses 1 pied (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470380	52°17'07.7"N 131°07'16.0"W *MPO(6203882-08)*
Porter	une profondeur de 2 brasses (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470380	52°17'07.6"N 131°07'18.7"W *MPO(6203882-09)*

3853 - Cape St. James to/à Cumshewa Inlet and/et Tasu Sound - Nouvelle édition - 02-MARS-1990 - NAD 1927
07-SEPT-2018 LNM/D. 15-JUIN-2018

Porter	une profondeur de 7 brasses (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370495, CA470380	52°17'43.6"N 131°05'33.1"W *MPO(6203874-01)*

3860 - Kano Inlet - Nouvelle édition - 06-AOÛT-2010 - NAD 1983
21-SEPT-2018

Rayer	la profondeur de 18.3 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	53°19'23.0"N 132°34'12.0"W *MPO(6203881-01)*

Rayer	la profondeur de 11 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	53°19'21.0"N 132°34'07.0"W *MPO(6203881-02)*
Porter	une profondeur de 6.3 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	53°19'20.2"N 132°34'06.0"W *MPO(6203881-03)*
Porter	une profondeur de 6.8 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	53°19'23.2"N 132°34'08.8"W *MPO(6203881-04)*
Porter	une profondeur de 3.8 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	53°18'37.2"N 132°38'22.2"W *MPO(6203881-05)*

3860 - Shields Bay - Nouvelle édition - 06-AOÛT-2010 - NAD 1983
21-SEPT-2018

Porter	une profondeur de 0.4 mètre (Voir la Carte n° 1, I10)	53°20'25.8"N 132°26'48.6"W *MPO(6203883-01)*

3869 - Continuation A - Nouvelle édition - 28-NOV-1986 - Inconnu
21-SEPT-2018 LNM/D. 10-AOÛT-2018

Porter	une profondeur de ¼ brasse (Voir la Carte n° 1, I10)	53°20'26.8"N 132°26'42.3"W *MPO(6203883-01)*
Rayer	la profondeur de 7½ brasses (Voir la Carte n° 1, I10)	53°20'26.5"N 132°26'36.2"W *MPO(6203883-02)*

3890 - Alliford Bay - Carte nouvelle - 14-MARS-1986 - NAD 1927
28-SEPT-2018 LNM/D. 16-SEPT-2016

Rayer	le feu Fl (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370372, CA570198	53°12'55.4"N 131°59'25.6"W *(P2018091) LF(782) MPO(6203850-01)*
Porter	un feu Fl (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370372, CA570198	53°12'56.7"N 131°59'27.9"W *(P2018091) LF(782) MPO(6203850-02)*

3894 - Selwyn Inlet to/à Lawn Point - Nouvelle édition - 12-JUIN-1998 - NAD 1983
28-SEPT-2018 LNM/D. 16-SEPT-2016

Rayer	le feu Fl (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370372, CA570198	53°12'54.5"N 131°59'31.3"W *(P2018091) LF(782) MPO(6203850-01)*

Porter — un feu Fl — 53°12'55.8"N 131°59'34.1"W
(Voir la Carte n° 1, P1)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370372, CA570198
(P2018091) LF(782) MPO(6203850-02)

3959 - Hudson Bay Passage - Carte nouvelle - 11-DÉC-1987 - NAD 1983
14-SEPT-2018 — LNM/D. 04-MAI-2018

Porter — une épave de brassiage inconnu — 54°21'51.1"N 131°02'50.7"W
(Voir la Carte n° 1, K29)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370190, CA470369
MPO(6203838-01)

3983 - Caamaño Sound to/à Principe Channel - Carte nouvelle - 26-MAI-2017 - WGS84
21-SEPT-2018 — LNM/D. 08-JUIN-2018

Modifier — la bouée charpente cardinale Sud lumineuse jaune et noire à Cloche et Racon Q(6) 15s, marquée EM pour lire la bouée charpente cardinale Sud à cloche lumineuse jaune et noire à Cloche et Racon Q(6)+LFl 15s, marquée EM — 53°12'14.2"N 129°36'26.1"W
(Voir la Carte n° 1, Q130.3)
LF(741.5) MPO(6203900-01)

6431 - East Channel, Lousy Point to/à Tuktoyaktuk Kilometre 1710 / Kilomètre 1766 - Nouvelle édition - 14-JANV-2011 - NAD 1983
21-SEPT-2018 — LNM/D. 21-JUIL-2017

Porter — une sonde de 0.9 mètre, Rep (2018) — 69°17'18.0"N 133°57'06.0"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
MPO(6604442-01)

***905 AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME 2018 (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG, ARCTIQUE ET PACIFIQUE)**

PARTIE 1 - Page 1

SUPPRIMER :

1.1.2 Inspections de radio de navire

Nous informons les propriétaires et les capitaines de bâtiments canadiens que Transports Canada a délégué le pouvoir de délivrer des certificats d'inspection de radio aux organismes reconnus dans le cadre du Programme de délégation des inspections obligatoires (PDIO). On encourage les bâtiments inscrits au PDIO, ainsi que les bâtiments classés, à communiquer avec un organisme reconnu pour leur inspection de radio exigée par la réglementation en vertu de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*. À l'heure actuelle, les organismes reconnus sont les suivants : American Bureau of Shipping, Bureau Veritas, Det Norske Veritas, Germanischer Lloyd et Lloyd's Register. Ceux-ci s'ajoutent à la GCC qui détient également le pouvoir délégué rattaché à cette fonction.

INSÉRER :

1.1.2 Modifications en attente de service des avis à la navigation

Les navigateurs et les clients sont avisés que la Garde côtière canadienne (GCC) lancera son nouveau service d'avertissement de navigation à l'automne 2018. Ce nouveau service sera conforme aux normes du Service mondial d'avertissements de navigation (SMAN).

Le terme canadien « avis à la navigation (AVNAV) » sera remplacé par l'expression internationale « avertissement de navigation (AVNAV) ».

Un site web national est en développement pour la réception efficace des avertissements de navigation. Le lien du site web et l'information concernant la dissémination et réception des avertissements de navigation seront disponibles avant le lancement du nouveau service.

Les navigateurs devraient continuer à surveiller la publication ARNM pour les mises à jour du nouveau service d'avertissements de navigation.

SUPPRIMER :
(Veuillez noter que cette information est incluse sur la page 56 de la Partie 5 sous la section 5.15.7.)

1.1.3 Service de radiodiffusion du MetOc de la flotte des Forces canadiennes

Le 2 septembre 2010, le service de radiodiffusion du MetOc de la flotte des Forces canadiennes (radiotélétype et radiotélécopie) a été mis en suspens. La radiodiffusion du MetOc de la flotte des Forces canadiennes peut être restaurée ou arrêtée sans avis selon les besoins opérationnels militaires. Lorsqu'on lui demande, le centre des services de communications et de trafic maritimes (SCTM) émettra un avis à la navigation concernant la restauration ou l'arrêt de ce service.

PARTIE 1 - Page 2

MODIFIER :

1.1.4 Éviter les collisions avec les baleines noires de l'Atlantique Nord

POUR LIRE :

1.1.3 Éviter les collisions avec les baleines noires de l'Atlantique Nord

PARTIE 4 - Page 79

INSÉRER LE TEXTE SURLIGNÉ COMME SUIT :

Des droits pour les inspections des stations radio de navire sont exigées en conformité avec le *Règlement sur les droits d'inspection des installations radio de navire*. Les droits doivent être payés dès l'inspection complétée.

Nous informons les propriétaires et les capitaines de bâtiments canadiens que Transports Canada a délégué le pouvoir de délivrer des certificats d'inspection de radio aux organismes reconnus dans le cadre du Programme de délégation des inspections obligatoires (PDIO). On encourage les bâtiments inscrits au PDIO, ainsi que les bâtiments classés, à communiquer avec un organisme reconnu pour leur inspection de radio exigée par la réglementation en vertu de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*. À l'heure actuelle, les organismes reconnus sont les suivants : la Garde côtière canadienne, American Bureau of Shipping, Bureau Veritas, Det Norske Veritas, Germanischer Lloyd et Lloyd's Register.

Les demandes d'inspection radio de navires canadiens doivent être soumises à la Garde côtière canadienne. Le formulaire intitulée : Demande d'inspection radio-navires obligatoirement pourvus de la radio (FP-5286-F) doit être employée à cet effet. Ces demandes faites par les propriétaires, agents ou capitaines de navires devraient parvenir à la Garde côtière canadienne au moins trois jours ouvrables avant la date requise pour l'inspection.

AUCUNE CORRECTION POUR CETTE PARTIE.

Les modifications sont surlignées et les suppressions sont ~~rayées~~. Pour des renseignements généraux sur les Livres des feux et spécifiques aux régions, cliquez sur les liens suivants : Terre-Neuve et Labrador, côte de l'Atlantique, Eaux intérieures et côte du Pacifique.

No.	Nom	Position — Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au-dessus de l'eau	Portée Nominale	Description — Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques — Signaux de brume
CÔTE DU PACIFIQUE							
HAIDA GWAII (LF 768.6 – 812)							
782 *G5838.6*	Kwuna Point	Sur les rochers NW. du quai public. 53 12 56.7 131 59 27.9	Fl W 6s	6.4	5	Tour à ~~claire-voie~~ carrée blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année.

Carte:3890
Éd. 09/18 (P18-091)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION

Nom du navire ou de l'expéditeur : ..... Date : .....

Adresse de l'expéditeur : .....
Numéro Rue

Ville : ..... Prov. / Pays : ..... Code Postal/ Zip Code : .....

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur : .....

Date de l'observation : ..... Heure (UTC) : .....

Position géographique : .....

Coordonnées de la position: Lat : ..... Long : .....

Méthode de positionnement : ❑ DGPS ❑ GPS avec WAAS ❑ GPS ❑Radar ❑ Autre

Système de référence géodésique utilisé : ❑WGS 84 ❑ NAD 27 ❑ Autre

Exactitude estimée de la position : .....

N° de la carte : ..... Informations : ❑ NAD 27 ❑ NAD 83

Édition de la carte : ..... Dernière correction appliquée : .....

Publications en cause (mentionner l'édition et la page) : .....

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*) : .....

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Montréal QC H2Y 2E7
Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Directeur général, Service hydrographique du Canada & services océanographiques.
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa ON K1A 0E6
CHSINFO@dfo-mpo.gc.ca

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante: info@dfo-mpo.gc.ca